



Fribourg, le 10 mars 2019

Aux membres UCF

Cotisation 2019

Membre de l'Union cycliste fribourgeoise

Montant de la cotisation :

nés en 2003 et plus jeune = gratuit

17 – 18 ans (2001 - 2002 – Junior) = Fr.40.00

19 ans et plus âgés (2000 et plus âgés) = Fr.50.00

A verser sur le CCP 17-482310-9 au nom de
l'Union cycliste fribourgeoise (UCF), 1700 Fribourg
IBAN CH13 0900 0000 1748 2310 9

Le classement à la Coupe fribourgeoise de VTT se fera dès le paiement de la cotisation.

Le coureur ne sera en aucun cas classé rétroactivement.

Pour le Tour du Canton de Fribourg sur Route, le paiement peut également se faire sur place
le jour de la première participation à une étape.

NOUVEAU/comme l'an passé :

Pour les coureurs (coureuses) VTT, né(e)s en 2003 et plus jeunes,
et qui veulent être classé(e)s à la Coupe fribourgeoise, soit les catégories

Soft – Cross – Rock – Mega – Hard,

ils (elles) sont toujours exempté(e)s de cotisation,

mais classé(e)s uniquement sur inscription !!!

– jusqu'au 30 avril 2019

(via le site www.fribike.ch - 1ère course VTT samedi 4 mai 2019)

Cf. Règlement VTT 2019

(au Tour du Canton sur Route – pas de changement :
inscrit d'office et gratuitement pour les catégories Ecolier et Cadet)

Merci d'avance et meilleures salutations.

Le comité